

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00136

Numéro SIREN : 339 848 954

Nom ou dénomination : GREZDIS

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2023 sous le numéro de dépôt B2023/014619

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS GREZDIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		5 avenue Benoît Launay 69290 GREZIEU-LA-VARENNE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 3 9 8 4 8 9 5 4 0 0 0 1 4		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		31/10/2022	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	110 978	110 978	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	91 469		91 469
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	1 469 165	66 216	1 402 949
		Constructions	AP	AQ	21 908 930	12 690 157	9 218 772
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 978 369	2 783 316	195 052
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	3 901 350	3 223 861	677 488
		Immobilisations en cours	AV	AW	9 754		9 754
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	847 886		847 886
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			
	TOTAL (II)		BJ	BK	31 317 903	18 874 531	12 443 372
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	37 574		37 574
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	6 002 769	155 994	5 846 775
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 715 294	1 849	1 713 445
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 095 070	152 443	1 942 627
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	10 900 000		10 900 000
		Disponibilités	CF	CG	6 811 080		6 811 080
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	127 733		127 733	
	TOTAL (III)	CJ	CK	27 689 523	310 286	27 379 236	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	59 007 427	19 184 818	39 822 609	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
496 306							
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS GREZDIS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 39 000)			DA	39 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	3 900
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	12 335 447
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	5 218 694
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	2 636 060
	TOTAL (I)			DL	20 233 102
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	205 385
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	205 385
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	5 219 431
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	2 523 510
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	8 020
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	7 331 376
	Dettes fiscales et sociales			DY	3 922 577
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	49 930
	Autres dettes			EA	329 274
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	19 384 121	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	39 822 609	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	12 703 540
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	19 477	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS GREZDIS				Néant ☐ *				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	96 182 151	FB		FC	96 182 151	
	Production vendue { biens * services *	FD	5 030 887	FE		FF	5 030 887	
		FG	2 436 029	FH		FI	2 436 029	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	103 649 068	FK		FL	103 649 068	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	666	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	244 555	
	Autres produits (1) (11)					FQ	231 601	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	104 125 891
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	80 551 431	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(362 372)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	48 153	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(323)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 495 742	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 139 734	
	Salaires et traitements*					FY	6 384 065	
	Charges sociales (10)					FZ	2 055 783	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	1 243 142
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	157 843
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2 489	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	95 715 691
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	8 410 200	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	44 882	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	29 139	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	29 139	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	62 780	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	62 780	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(33 640)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	8 421 441	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS GREZDIS			Néant ☐ *		
			Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	71 644	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	2 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	80 326	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	153 971	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	5 548	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	2 164	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	89 666	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	97 379	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	56 592	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	1 452 409	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	1 806 931	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	104 353 885	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	99 135 191	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	5 218 694	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	207 159
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	24 772
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	12 290
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	2 540
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	155 214
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	1 709
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Voir état annexe					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

Annexe



Règles et méthodes comptables

SAS GREZDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2022, dont le total est de 39 822 609 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 5 218 694 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2021 au 31/10/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 06/01/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 10 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.



Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	91 469			91 469
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	128 877		17 899	110 978
Immobilisations incorporelles	220 347		17 899	202 448
- Terrains	1 469 166			1 469 166
- Constructions sur sol propre	16 888 039			16 888 039
- Constructions sur sol d'autrui	5 006 419			5 006 419
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	14 472			14 472
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 914 214	87 083	22 928	2 978 369
- Installations générales, agencements aménagement divers	3 229 407	82 206	761	3 310 852
- Matériel de transport	102 613			102 613
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	571 220		83 335	487 884
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	22 817	4 728	17 790	9 755
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	30 218 366	174 017	124 814	30 267 570
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	838 784	9 103		847 887
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	838 784	9 103		847 887
ACTIF IMMOBILISE	31 277 497	183 121	142 713	31 317 904

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/10/2022
Éléments achetés	91 469
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	91 469

Notes sur le bilan

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.

Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à sa valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	125 947	2 931	17 899	110 978
Immobilisations incorporelles	125 947	2 931	17 899	110 978
- Terrains	58 948	7 269		66 217
- Constructions sur sol propre	9 818 127	677 613		10 495 740
- Constructions sur sol d'autrui	1 928 558	251 388		2 179 946
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	14 472			14 472
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 707 566	98 679	22 928	2 783 317
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 470 387	189 745	761	2 659 371
- Matériel de transport	74 016	9 754		83 770
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	556 128	5 764	81 171	480 720
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	17 628 201	1 240 211	104 859	18 763 554
ACTIF IMMOBILISE	17 754 148	1 243 142	122 759	18 874 532

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 938 099 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 715 295	1 715 295	
Autres	2 095 071	1 598 764	496 306
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	127 733	127 733	
Total	3 938 099	3 441 792	496 306
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	189 437
Fournisseurs - rrr à obtenir	10 015
Participation.pub. à recevoir	158 969
Ristourne centrale à recevoir	301 572
Interets courus a recevoir	34 075
Total	694 068

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 39 000,00 euro décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 39,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	39,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	39,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	2 549 341	89 666	2 946	2 636 061
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	2 549 341	89 666	2 946	2 636 061
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		89 666	2 946	
Exceptionnelles				

 Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	282 766			77 381	205 385
Total	282 766			77 381	205 385
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles				77 381	

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Litiges prud'homaux Litige RFA Galec 2013-2015	58 252 147 133		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 19 376 101 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	19 478	19 478		
- à plus de 1 an à l'origine	5 199 954	862 415	3 516 419	821 120
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 281 792	188 489	1 041 618	51 685
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 331 377	7 331 377		
Dettes fiscales et sociales	3 922 578	3 922 578		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	49 930	49 930		
Autres dettes (**)	1 570 994	329 275		1 241 719
Produits constatés d'avance				
Total	19 376 101	12 703 540	4 558 037	2 114 524
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	855 840			
(**) Dont envers les associés	1 241 719			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	5 199 954	5 199 954	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	5 199 954	5 199 954	

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournitures à payer	33 259
Energies à payer	36 971
Achats centrale à payer	291 020
Sous traitance à payer	13 893
Entretien à payer	14 794
Maintenance à payer	769
Catalogues à payer	49 080
Téléphone à payer	222
Affranchissement à payer	589
Cotisations à payer	314 772
Formations a payer	90
Honoraires à payer	38 850
Publicité à payer	52 800
Frais bancaires à payer	332
Droits d auteur à payer	1 708
Int. bancaires courus à payer	17 800
Associés - intérêts courus	12 290
Dette prov. congés payés	285 880
Dette prov. primes	390 397
Dette prov. participation salariés	1 452 409
Charges sociales - charges à payer	180 300
C3s et tascom a payer	221 671
Agefiph a payer	32 155
Charges sociales sur congés payés	91 482
Forfait social à payer	290 482
Cfe et cvae à payer	54 181
Taxe fonciere a payer	3 215
Taxe vehicule ste a payer	2 875
Taxes publicité à payer	9 647
Participation construction à payer	50 485
Taxe d apprentissage à payer	4 381
Total	3 948 798

Comptes de régularisation

 Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Blanchisserie d avance	1 345		
Location immobiliere d avance	9 368		
Locations matériel d avance	10 153		
Maintenance d avance	26 718		
Assurances d avance	10 448		
Honoraires d avance	2 663		
Publicité d avance	6 490		
Cotisations d avance	18 633		
Taxe foncière d avance	34 576		
Medecine du travail d avance	5 380		
Maintenance informatique d avance	1 958		
Total	127 733		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	5 030 887		5 030 887
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	96 182 152		96 182 152
Produits des activités annexes	2 436 029		2 436 029
TOTAL	103 649 068		103 649 068

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 12 290 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Contentieux CSPE		32 478
Ecart prov.frais fusion Craponimo		27 157
Remb.cotisations Urssaf		5 473
Remise majoration/pénalités Urssaf		5 142
Produits de cession d'éléments d'actif		2 000
Divers	1 292	700
Ecarts de caisse / de règlements	900	695
Affaire Marguin intérêts de retard et article 700	3 357	
Valeur nette comptable des actifs cédés	2 165	
Amortissements dérogatoires	89 666	2 946
Reprise provision litige Marguin		77 381
TOTAL	97 379	153 972

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	8 421 442	2 166 890	6 254 552
+ Résultat exceptionnel	56 592	13 634	42 958
- Participations des salariés	1 452 409	373 594	1 078 815
Résultat comptable	7 025 625	1 806 931	5 218 694
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 202 769 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

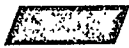
	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	2 636 061
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	2 636 061
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	1 824 986
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	1 824 986
C. Déficit reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	202 769
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/11/2018, la société SAS GREZDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS JAMS.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 275 personnes dont 1 apprenti et 8 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	16	
Agents de maîtrise et techniciens	5	
Employés	252	
Ouvriers	2	
Total	275	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : JAMS

Forme : SAS

SIREN : 842602757

Au capital de : 10 000 euro

Adresse du siège social :

5, avenue Benoît Launay 69290 GREZIEU-LA-VARENNE

Autres informations
Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Cautionnement lié au parrainage</i>	5 826 106
<i>Engagements liés à la responsabilité des associés</i>	17 949
Avals et cautions	5 844 055
Engagements en matière de pensions	125 973
Engagements de crédit-bail mobilier	57 721
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	6 027 749
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			122 090		122 090
Cumul exercices antérieurs			30 608		30 608
Dotations de l'exercice			29 539		29 539
Amortissements			60 148		60 148
Cumul exercices antérieurs			27 404		27 404
Exercice			24 773		24 773
Redevances payées			52 176		52 176
A un an au plus			16 547		16 547
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			16 547		16 547
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			41 175		41 175
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			41 175		41 175
Montant pris en charge dans l'exercice			24 773		24 773

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 125 973 euro

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3,0 %
- Taux de croissance des salaires : 2,75 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2016-2018
- Taux de charges sociales : 35 %

L'Autorité des Normes Comptables, dans la mise à jour du 17 novembre 2021 de sa recommandation ANC 2013-02 propose deux méthodes d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires :

- Soit une méthode « rétrospective pro rata temporis » conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC 2003-R.01
- Soit une méthode « ANC 2021 » conforme à la norme IAS 19 révisée, selon laquelle la répartition des droits est faite de manière linéaire à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestations.

La méthode retenue par la société à compter de l'exercice clos le 31/10/2022 est la méthode « ANC 2021 ».

Pour information, le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées de l'exercice précédent était de 231 229 euros en utilisant la méthode « rétrospective pro rata temporis » ; et il aurait été de 131 061 euros en utilisant la méthode « ANC 2021 ».

GREZDIS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 39 000 Euros
Siège social : 5 Rue Benoît Launay
69290 GREZIEU LA VARENNE
R.C.S. : 339 848 954 RCS LYON
SIRET : 339 848 954 000 14

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 31 OCTOBRE 2022)

- * Dividendes : 5 000 000,00 euros
- * Réserve Ordinaire : 218 694,22 euros

5 218 694,22 euros

Le dividende global s'élève en conséquence à la somme de 5 000 000 Euros, soit un dividende de 5 000 Euros par action. Il est éligible soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit – sur option globale pour le barème progressif – à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 10 000 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 4 990 000 euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION : ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT édicté par l'article 158-3-2 à 4° du CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION : NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicté par l'article 158-3-2 à 4° du CGI (<i>personnes morales</i>)
31/10/2019	3 100 €	3 100 € (soit un montant global de 6 200 €)	3 100 € (soit un montant global de 1 3 093 800 €)
31/10/2020	3 100 €	3 100 € (soit un montant global de 6 200 €)	3 100 € (soit un montant global de 1 3 093 800 €)
31/10/2021	3 100 €	3 100 € (soit un montant global de 6 200 €)	3 100 € (soit un montant global de 1 3 093 800 €)

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2023

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Dividendes : 5 000 000,00 euros

* Réserve Ordinaire : 218 694,22 euros

5 218 694,22 euros

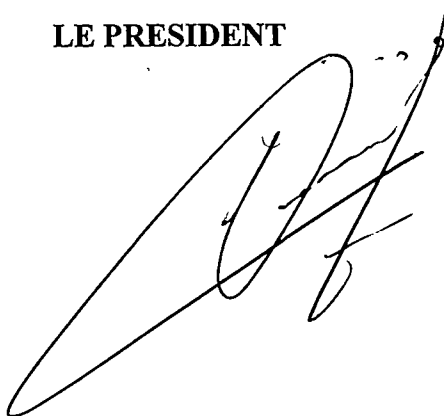
Le dividende global s'élève en conséquence à la somme de 5 000 000 Euros, soit un dividende de 5 000 Euros par action. Il est éligible soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit – sur option globale pour le barème progressif – à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 10 000 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 4 990 000 euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT édicté par l'article 158-3-2 à 4° du CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicté par l'article 158-3-2 à 4° du CGI (<i>personnes morales</i>)
31/10/2019	3 100 €	3 100 € (soit un montant global de 6 200 €)	3 100 € (soit un montant global de 1 3 093 800 €)
31/10/2020	3 100 €	3 100 € (soit un montant global de 6 200 €)	3 100 € (soit un montant global de 1 3 093 800 €)
31/10/2021	3 100 €	3 100 € (soit un montant global de 6 200 €)	3 100 € (soit un montant global de 1 3 093 800 €)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

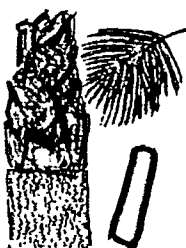


**Rapport
du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 octobre 2022

S.A.S. GREZDIS

S.A.S. GREZDIS 5, rue Benoît Launay 69290 GREZIEU LA VARENNE
--



Cabinet Trintignac & Associés

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Jean-François GUTTADORO

Isabel VELASCO

Maxime HERMAN

Bruno ALLEAUME

Marie-Laure MALLEZ

Pascal LUCCHESI

Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes associés

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE GREZDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 39.000 €

**Siège social : 5, Rue Benoît Launay
69290 GREZIEU LA VARENNE**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2022

A l'assemblée générale de la société GREZDIS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GREZDIS relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

nm 86

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 novembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L823-9 et R823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

**RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES
CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX
COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

AM 

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

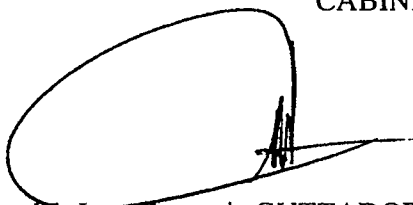
- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

AM

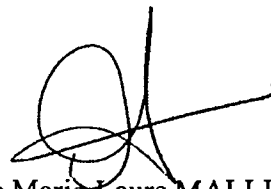
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Cannes, le 05 avril 2023

Le Commissaire aux comptes
CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES :



M. Jean-François GUTTADORO,
Président.



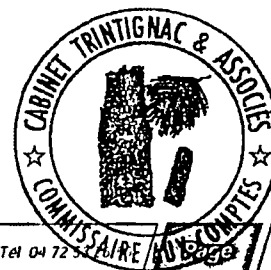
Mme Marie-Laure MALLEZ,
Commissaire aux Comptes Associée.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/10/2022	Net 31/10/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	110 978	110 978		2 931
Fonds commercial (1)	91 469		91 469	91 469
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 469 166	66 217	1 402 949	1 410 218
Constructions	21 908 930	12 690 158	9 218 772	10 147 773
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 978 369	2 783 317	195 052	206 648
Autres immobilisations corporelles	3 901 350	3 223 862	677 488	802 709
Immobilisations corporelles en cours	9 755		9 755	22 817
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	847 887		847 887	838 784
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	31 317 904	18 874 532	12 443 372	13 523 349
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	37 574		37 574	37 251
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 002 770	155 994	5 846 776	5 552 500
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 715 295	1 849	1 713 446	1 987 876
Autres créances	2 095 071	152 443	1 942 628	1 815 539
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	10 900 000		10 900 000	7 700 000
Disponibilités	6 811 081		6 811 081	7 793 641
Charges constatées d'avance (3)	127 733		127 733	119 162
TOTAL ACTIF CIRCULANT	27 689 523	310 286	27 379 237	25 005 969
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	59 007 427	19 184 818	39 822 609	38 529 319
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			496 306	425 420

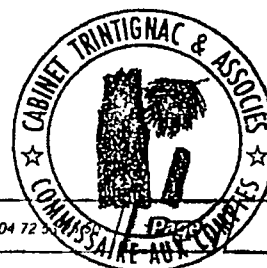
 Bilan passif

	31/10/2022	31/10/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	39 000	39 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 900	3 900
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	12 335 447	10 793 625
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	5 218 694	4 641 822
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	2 636 061	2 549 341
TOTAL CAPITAUX PROPRES	20 233 102	18 027 688
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	205 385	282 766
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	205 385	282 766
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 219 432	6 079 813
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 523 511	1 603 442
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 021	7 360
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 331 377	8 177 057
Dettes fiscales et sociales	3 922 578	3 872 241
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	49 930	
Autres dettes	329 275	478 952
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	19 384 122	20 218 865
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	39 822 609	38 529 319
(1) Dont à plus d'un an (a)	6 672 561	6 650 864
(1) Dont à moins d'un an (a)	12 703 540	13 560 641
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	19 478	24 019
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



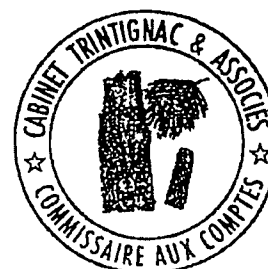
 Compte de résultat

	31/10/2022	31/10/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	96 182 152	90 378 136
Production vendue (biens)	5 030 887	5 125 773
Production vendue (services)	2 436 029	2 276 959
Chiffre d'affaires net	103 649 068	97 780 868
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	667	12 230
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	244 555	177 798
Autres produits	231 602	258 543
Total I	104 125 892	98 229 439
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	80 551 432	75 024 052
Variations de stock	-362 373	-46 234
Achats de matières premières et autres approvisionnements	48 153	59 972
Variations de stock	-323	15 789
Autres achats et charges externes (a)	4 495 743	4 213 400
Impôts, taxes et versements assimilés	1 139 735	1 139 083
Salaires et traitements	6 384 065	6 236 697
Charges sociales	2 055 784	1 935 998
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 243 142	1 293 516
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	157 843	88 934
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	2 490	3 582
Total II	95 715 692	89 964 788
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	8 410 200	8 264 651
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	44 882	52 890
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	29 140	20 898
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	29 140	20 898
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	62 780	452 085
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	62 780	452 085
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-33 641	-431 187
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	8 421 442	7 886 354



 Compte de résultat (suite)

	31/10/2022	31/10/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	71 645	61 723
Sur opérations en capital	2 000	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	80 327	27 546
Total produits exceptionnels (VII)	153 972	89 268
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	5 548	24 259
Sur opérations en capital	2 165	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	89 666	136 818
Total charges exceptionnelles (VIII)	97 379	161 077
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	56 592	-71 809
Participation des salariés aux résultats (IX)	1 452 409	1 409 787
Impôts sur les bénéfices (X)	1 806 931	1 762 936
Total des produits (I+III+V+VII)	104 353 885	98 392 495
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	99 135 191	93 750 673
BENEFICE OU PERTE	5 218 694	4 641 822
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	24 773	26 624
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	12 290	7 516



Annexe



Règles et méthodes comptables

SAS GREZDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2022, dont le total est de 39 822 609 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 5 218 694 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2021 au 31/10/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 06/01/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

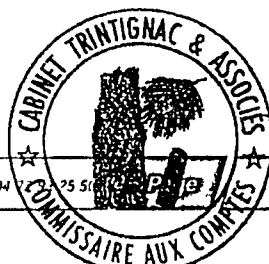
Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 10 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.



Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	91 469			91 469
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	128 877		17 899	110 978
Immobilisations incorporelles	220 347		17 899	202 448
- Terrains	1 469 166			1 469 166
- Constructions sur sol propre	16 888 039			16 888 039
- Constructions sur sol d'autrui	5 006 419			5 006 419
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	14 472			14 472
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 914 214	87 083	22 928	2 978 369
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 229 407	82 206	761	3 310 852
- Matériel de transport	102 613			102 613
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	571 220		83 335	487 884
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	22 817	4 728	17 790	9 755
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	30 218 366	174 017	124 814	30 267 570
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	838 784	9 103		847 887
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	838 784	9 103		847 887
ACTIF IMMOBILISE	31 277 497	183 121	142 713	31 317 904

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/10/2022
Éléments achetés	91 469
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	91 469

Notes sur le bilan

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.

Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à sa valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	125 947	2 931	17 899	110 978
Immobilisations incorporelles	125 947	2 931	17 899	110 978
- Terrains	58 948	7 269		66 217
- Constructions sur sol propre	9 818 127	677 613		10 495 740
- Constructions sur sol d'autrui	1 928 558	251 388		2 179 946
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	14 472			14 472
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 707 566	98 679	22 928	2 783 317
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 470 387	189 745	761	2 659 371
- Matériel de transport	74 016	9 754		83 770
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	556 128	5 764	81 171	480 720
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	17 628 201	1 240 211	104 859	18 763 554
ACTIF IMMOBILISE	17 754 148	1 243 142	122 759	18 874 532



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 938 099 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 715 295	1 715 295	
Autres	2 095 071	1 598 764	496 306
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	127 733	127 733	
Total	3 938 099	3 441 792	496 306
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	189 437
Fournisseurs - rrr à obtenir	10 015
Participation.pub. à recevoir	158 969
Ristourne centrale à recevoir	301 572
Interets courus a recevoir	34 075
Total	694 068



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 39 000,00 euro décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 39,00 euro

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	39,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	39,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	2 549 341	89 666	2 946	2 636 061
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	2 549 341	89 666	2 946	2 636 061
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		89 666	2 946	
Exceptionnelles				



Notes sur le bilan

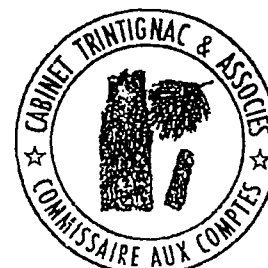
Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	282 766			77 381	205 385
Total	282 766			77 381	205 385
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles				77 381	

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Litiges prud'homaux Litige RFA Galec 2013-2015	58 252 147 133		



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 19 376 101 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	19 478	19 478		
- à plus de 1 an à l'origine	5 199 954	862 415	3 516 419	821 120
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 281 792	188 489	1 041 618	51 685
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 331 377	7 331 377		
Dettes fiscales et sociales	3 922 578	3 922 578		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	49 930	49 930		
Autres dettes (**)	1 570 994	329 275		1 241 719
Produits constatés d'avance				
Total	19 376 101	12 703 540	4 558 037	2 114 524
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	855 840			
(**) Dont envers les associés	1 241 719			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	5 199 954	5 199 954	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	5 199 954	5 199 954	



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournitures à payer	33 259
Energies à payer	36 971
Achats centrale à payer	291 020
Sous traitance à payer	13 893
Entretien à payer	14 794
Maintenance à payer	769
Catalogues à payer	49 080
Téléphone à payer	222
Affranchissement à payer	589
Cotisations à payer	314 772
Formations a payer	90
Honoraires à payer	38 850
Publicité à payer	52 800
Frais bancaires à payer	332
Droits d auteur à payer	1 708
Int. bancaires courus à payer	17 800
Associés - intérêts courus	12 290
Dette prov. congés payés	285 880
Dette prov. primes	390 397
Dette prov. participation salariés	1 452 409
Charges sociales - charges à payer	180 300
C3s et tascom a payer	221 671
Agefiph a payer	32 155
Charges sociales sur congés payés	91 482
Forfait social à payer	290 482
Cfe et cvae à payer	54 181
Taxe fonciere a payer	3 215
Taxe vehicule ste a payer	2 875
Taxes publicité à payer	9 647
Participation construction à payer	50 485
Taxe d apprentissage à payer	4 381
Total	3 948 798

Comptes de régularisation



Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Blanchisserie d avance	1 345		
Location immobiliere d avance	9 368		
Locations matériel d avance	10 153		
Maintenance d avance	26 718		
Assurances d avance	10 448		
Honoraires d avance	2 663		
Publicité d avance	6 490		
Cotisations d avance	18 633		
Taxe foncière d avance	34 576		
Medecine du travail d avance	5 380		
Maintenance informatique d avance	1 958		
Total	127 733		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	5 030 887		5 030 887
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	96 182 152		96 182 152
Produits des activités annexes	2 436 029		2 436 029
TOTAL	103 649 068		103 649 068

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 12 290 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Contentieux CSPE		32 478
Ecart prov.frais fusion Craponimo		27 157
Remb.cotisations Urssaf		5 473
Remise majoration/pénalités Urssaf		5 142
Produits de cession d'éléments d'actif		2 000
Divers	1 292	700
Ecart de caisse / de règlements	900	695
Affaire Marguin intérêts de retard et article 700	3 357	
Valeur nette comptable des actifs cédés	2 165	
Amortissements dérogatoires	89 666	2 946
Reprise provision litige Marguin		77 381
TOTAL	97 379	153 972



Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	8 421 442	2 166 890	6 254 552
+ Résultat exceptionnel	56 592	13 634	42 958
- Participations des salariés	1 452 409	373 594	1 078 815
Résultat comptable	7 025 625	1 806 931	5 218 694
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			



Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 202 769 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	2 636 061
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	2 636 061
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	1 824 986
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	1 824 986
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	202 769
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/11/2018, la société SAS GREZDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS JAMS

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 275 personnes dont 1 apprenti et 8 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	16	
Agents de maîtrise et techniciens	5	
Employés	252	
Ouvriers	2	
Total	275	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : JAMS

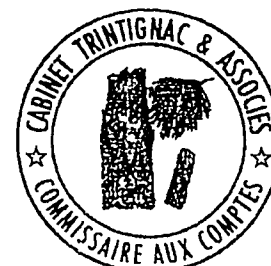
Forme : SAS

SIREN : 842602757

Au capital de : 10 000 euro

Adresse du siège social :

5, avenue Benoit Launay 69290 GREZIEU-LA-VARENNE

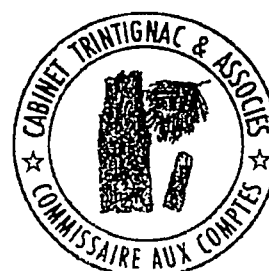


Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Cautionnement lié au parrainage</i>	5 826 106
<i>Engagements liés à la responsabilité des associés</i>	17 949
Avals et cautions	5 844 055
Engagements en matière de pensions	125 973
Engagements de crédit-bail mobilier	57 721
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	6 027 749
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			122 090		122 090
Cumul exercices antérieurs			30 608		30 608
Dotations de l'exercice			29 539		29 539
Amortissements			60 148		60 148
Cumul exercices antérieurs			27 404		27 404
Exercice			24 773		24 773
Redevances payées			52 176		52 176
A un an au plus			16 547		16 547
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			16 547		16 547
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			41 175		41 175
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			41 175		41 175
Montant pris en charge dans l'exercice			24 773		24 773

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 125 973 euro

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3,0 %
- Taux de croissance des salaires : 2,75 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2016-2018
- Taux de charges sociales : 35 %



L'Autorité des Normes Comptables, dans la mise à jour du 17 novembre 2021 de sa recommandation ANC 2013-02 préconise les méthodes d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires :

- Soit une méthode « rétrospective pro rata temporis » conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC 2003-R.01
- Soit une méthode « ANC 2021 » conforme à la norme IAS 19 révisée, selon laquelle la répartition des droits est faite de manière linéaire à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestations

La méthode retenue par la société à compter de l'exercice clos le 31/10/2022 est la méthode « ANC 2021 ».

Pour information, le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées de l'exercice précédent était de 231 229 euros en utilisant la méthode « rétrospective pro rata temporis » ; et il aurait été de 131 061 euros en utilisant la méthode « ANC 2021 ».